

PUBLIC

- Personnes en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi
- Professionnels de l'expertise
- Personnes en recherche de nouvelles compétences
- Salariés
- Dirigeants
- Indépendants
- Étudiants
- Maîtres d'ouvrage
- Maîtres d'œuvre
- Professionnels de l'immobilier
- Profession juridique
- Professionnels du bâtiment Promoteurs
- Diagnostiqueurs immobiliers
- Architectes
- Ingénieurs et techniciens de bureau d'études

MODALITÉS



DISTANCIEL



THÉORIE



PRATIQUE



ÉVALUATION



CERTIFICAT

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Documents supports de formation
- Exposés théoriques
- Étude de cas concrets
- Quizz
- eLearning : plateforme pédagogique 360Learning

PRÉ-REQUIS



Savoir lire
le français



Savoir écrire
français



Connaissances
& notions du
secteur du
bâtiment



Posséder un
ordinateur et
une connexion
internet
(minimum 3Mbps)

MOYENS D'ÉVALUATION

- Test d'évaluation des compétences
- QCM
- Attestation de fin de formation
- Étude de cas

90,00 €

CDFE - 1 Bd Jacques Albert 66200 ELNE

Distanciel :

e-Learning : 2 heures

Formateur : Geoffrey REISER

FORMATION

La non décence et le règlement sanitaire individuel

PROGRAMME

Le Centre de Formation De l'Expertise, propose une formation animée par le formateur Geoffrey REISER, qui possède une solide expérience dans le domaine du bâtiment. Grâce à des programmes complets et accessibles, cette formation vise à former les futurs experts en abordant les fondamentaux des fissurations sur maison individuelle. Elle est structurée en plusieurs modules pour faciliter l'apprentissage.

Découvrez notre programme de formation en ligne (e-learning) qui offre une grande souplesse d'apprentissage. Il combine habilement la théorie et la pratique, avec une mise en avant des études de cas concrets. Ainsi, vous avez la possibilité de choisir la formule qui convient le mieux à vos besoins et contraintes. Nous nous engageons à rendre cette formation accessible et adaptée à vos préférences d'apprentissage.

- Le décret de décence
- Règlement sanitaire départemental

Objectifs de la formation :

- Se familiariser avec les normes de décence des logements et les dispositions du règlement sanitaire
- Identification des problèmes de décence sur les logements
- Compréhension des enjeux de la non-décence et des risques sanitaires
- Sensibiliser aux conséquences de la non-décence sur la santé et le bien-être
- Application des normes de décence et des règlements sanitaires
- Sensibilisation des acteurs concernés à promouvoir la décence des logements et informer sur les risques sanitaires.
- Insister sur la collaboration entre les différents acteurs du secteur du logement et la coordination
- Élaboration de solutions et recommandations
- Développement des compétences en matière de résolution de problèmes et d'élaboration de solutions pour remédier à la non-décence et aux problèmes sanitaires
- Capacité à formuler des recommandations pour l'amélioration des logements existants et pour la prévention de la non-décence.

Compétences visées :

- Connaissance approfondie des critères de non-décence d'un logement
- Maîtrise du règlement sanitaire
- Capacité à évaluer la conformité d'un logement
- Compétence en matière de prévention et de remédiation
- Connaissance des recours et des dispositifs d'accompagnement
- Capacité à conseiller les propriétaires, les locataires et les professionnels du secteur immobilier sur les mesures à prendre pour assurer la décence d'un logement et se conformer au règlement sanitaire.



Nos formations sont ouvertes à tous. Pour évaluer l'accessibilité en fonction de l'handicap, contactez notre référente handicap, Mme REISER Céline ☎ 09.74.36.74.18